

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

5 décembre 2011	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 5 décembre 2011 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne et Marielle Cartier.
Absences	Les conseillers Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau sont absents.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi que huit citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Date d'adoption des prévisions budgétaires 2012
6. Avis de motion (avec dispense de lecture) pour un règlement concernant l'imposition de la taxe foncière et des tarifs de compensation pour les services pour l'exercice financier 2012
7. Nomination du maire suppléant pour la période du 6 décembre 2011 au 5 juin 2012
8. Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012

COMMUNICATIONS

9. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications
10. Résolution d'appui à la MRC de Brome-Missisquoi pour le projet Internet Haute Vitesse

SECURITÉ PUBLIQUE

11. Avis de motion pour l'adoption des règlements RM 330 et RM 460 appliqués par la S.Q.
12. Rapport du chef pompier
13. Adoption du budget du service de protection contre l'incendie pour l'exercice financier 2012

VOIRIE MUNICIPALE

14. Rapport de l'inspecteur municipal

HYGIENE DU MILIEU

15. Horaire de la collecte des déchets et du recyclage pour 2012
16. Entente avec l'Organisme du Bassin Versant de la Baie Missisquoi concernant le projet de revitalisation des berges de la baie Missisquoi
17. Mandat au conseiller juridique afin de préparer l'entente entre la municipalité, l'OBVBM et le Groupe Synergis

URBANISME ET ZONAGE

18. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
19. Décision du Tribunal Administratif du Québec dans la cause de Joseph et Urbain Swennen S.E.N.C. contre la C.P.T.A.Q.
20. Atelier de formation « *Comment préparer un dossier d'infraction* »

LOISIRS ET CULTURE

21. Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes - Bilan financier - Spectacle du 22 octobre 2011

AFFAIRES EXTERIEURES

22. Rapport de la MRC
23. Demande de commandite pour l'album de finissants 2012 de l'école secondaire Massey-Vanier
24. Demande de commandite pour un évènement du Père Noël à la Légion Canadienne
25. Appui à la pétition pour la sauvegarde de la rivière Yamaska
26. Nomination d'un porteur de dossier « saines habitudes de vie » au sein du conseil municipal pour siéger à la *Table de développement des communautés*
27. Achat du lot numéro P-2-A
28. VARIA - Activités Plein Air
29. Levée

11-12-238 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

11-12-239 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Serge Couchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN NOVEMBRE 2011 : 18 448.79 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN NOVEMBRE 2011 :

C1100776	Multi Pression L.C. inc.	5 661.81
C1100777	Ministère des Finances du Québec	1 046.00
C1100778	Jacqueline C. Chisholm	417.59
C1100779	Petite Caisse	627.66
C1100780	Banque HSBC Canada	85 603.85
C1100781	Stéphane Pelletier	2 500.00
C1100782	Dura-Club inc.	100.00
C1100783	Sylvie Smith	331.90
C1100784	Environnement Nordique	2 278.50
C1100785	AirMedic Ambulance aérienne	115.90
C1100786	Concassage Pelletier inc.	44 829.47
C1100787	Petite Caisse	607.94
C1100788	Société Canadienne des postes	186.30
I0110170	Banque HSBC Canada	3 773.35
I0110171	Banque HSBC Canada	3 773.35
I0110172	Hydro-Québec	289.00
I0110173	Hydro-Québec	297.12
I0110174	Hydro-Québec	35.37
I0110175	Bell internet haute vitesse affaires	88.81
I0110176	Bell internet haute vitesse affaires	77.42
I0110177	Bell Canada	311.90
I0110178	Bell Canada	99.39
I0110179	Bell Canada	67.27
I0110180	Bell Canada	257.84
I0110181	Receveur général	2 401.05
I0110182	Ministre du Revenu du Québec	5 648.20
I0110183	Telus	527.73
I0110184	Hydro-Québec	147.66
I0110185	Hydro-Québec	37.63
I0110186	Hydro-Québec	273.69
I0110187	Hydro-Québec	1 015.91
I0110188	Hydro-Québec	52.64
I0110189	Hydro-Québec	75.79
I0110190	Hydro-Québec	317.85
I0110191	Bell Internet Haute vitesse affaires	87.66
I0110192	Hydro-Québec	186.66
I0110193	Bell Mobilité	429.07

Total des comptes payés 164 584.28\$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1100789	Jacqueline C. Chisholm	168.18
C1100790	Luc Marchessault	660.00
C1100791	Jacques Pelletier	163.00
C1100792	M.R.C. Brome-Missisquoi	58 904.00
C1100793	Régie Intermun.Élimination Déchets	2 239.74
C1100794	Christiane Dubé	354.00
C1100795	Arlette Arpin	354.00
C1100796	Pétroles Dupont	6 469.14
C1100797	Propane du Suroît	512.63
C1100798	Aquatech Soc. Gestion de l'eau	1 392.65
C1100799	Station Service St-Armand enr.	259.75
C1100800	Graymont (Qc) inc.	734.98
C1100801	Les Éditions juridiques FD	74.55
C1100802	Équipements Laguë Pike-River inc.	40.18
C1100803	Groupe CCL	167.70
C1100804	Papeterie Coupal (2010) inc.	265.69
C1100805	CDS Produits de Bureau inc.	99.38
C1100806	J.O. Lévesque Ltée	302.91
C1100807	J.A. Beaudoin `Construction Limitée	7 460.35
C1100808	Raymond Marie-Claire L.	100.83
C1100809	Pièces d'Autos de Bedford	1 034.69
C1100810	Vikanne Enr.	34.12
C1100811	G.D.B. inc.	528.13
C1100812	Raymond Chabot Grant Thornton	911.40
C1100813	L'Homme & Fils enr.	1 494.80
C1100814	Entreprises Électriques de Bedford	9 551.83
C1100815	Plantation des Frontières	27.34
C1100816	Constructions Bricon Ltée	22.79
C1100817	Location Florabec inc.	2 071.42
C1100818	Fenestration Pro-Tech	4 188.81
C1100819	Matthew Grenia	125.00
C1100820	Atelier de mécanique mobile de l'estrie	1 780.11
C1100821	Bock inc.	94.22
C1100822	Restaurant chez pépé	81.87
C1100823	Emco Corporation	1 626.09
C1100824	Würth Canada Limitée	1 258.25
C1100825	Contenant B.M.	683.55
C1100826	Allied Medical	725.03
C1100827	HQ Distribution inc.	465.67
C1100828	Mines Seleine	3 192.04
C1100829	Bistro le 8 ^e ciel	184.00
C1100830	Sani-Eco inc.	497.91
C1100831	Sylvie Smith	ANNULÉ
C1100832	Réseau mobilité plus	224.32
C1100833	Biolab	178.86
C1100834	Astronautes Communications inc.	1 594.95
C1100835	Camion Carl Thibault inc.	476.81
C1100836	Pete Persons sand, gravel & Fill inc.	4 862.12
C1100837	Toilettes portatives Sanibert	296.20
C1100838	Coffrages Dunasso (2001) inc.	2 533.01
C1100839	Multi Pression L.C. inc.	87.72
C1100840	Symington Grant	883.75
C1100841	Desourdy Richard	ANNULÉ
C1100842	Andrew Monette	689.00
C1100843	Le Clan Benoit du Rocher Noir	52.44
C1100844	Joel Gendreau	39.00
C1100845	Trevor Monette	125.00
C1100846	Georgette Benoit	20.16
C1100847	Isabelle Gingras	50.00
C1100848	Sylvie Smith	89.50
C1100849	Richard Désourdy	850.49

Total des comptes à payer

124 356.06\$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

11-12-240 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 18 448.79 \$, de 164 584.28 \$ et de 124 356.06 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes:

- Carrefour Culturel : 1 221.45 \$
- Concassage Pelletier inc. : 14 867.15 \$

ADOPTÉ

5. DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

Les prévisions budgétaires 2012 seront adoptées lundi le 19 décembre 2011 à 19h15.

11-12-241 6. AVIS DE MOTION (AVEC DISPENSE DE LECTURE) POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE ET DES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Marielle Cartier, à l'effet qu'elle ou un autre membre de ce Conseil proposera l'adoption d'un règlement devant porter le numéro 113-12, RÈGLEMENT CONCERNANT L' IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE ET DES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012. Une dispense de lecture est demandée.

ADOPTÉ

11-12-242 7. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 6 DÉCEMBRE 2011 AU 5 JUIN 2012

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Le conseiller Daniel Boucher soit nommé maire suppléant et signataire de chèques en l'absence du maire pour la période du 6 décembre 2011 au 19 décembre 2011.

ADOPTÉ

11-12-243 8. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2012 soit établie comme suit :

-lundi 9 janvier 2012 à 19h30 ;
-lundi 6 février 2012 à 19h30 ;
-lundi 5 mars 2012 à 19h30 ;
-mardi 3 avril 2012 à 19h30 ;
-lundi 7 mai 2012 à 19h30 ;
-lundi 4 juin 2012 à 19h30 ;
-mardi 3 juillet 2012 à 19h30 ;
-lundi 6 août 2012 à 19h30 ;
-mardi 4 septembre 2012 à 19h30 ;
-lundi 1^{er} octobre 2012 à 19h30 ;
-lundi 5 novembre 2012 à 19h30 ;
-lundi 3 décembre 2012 à 19h30.

ADOPTÉ

9. **COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS**

Aucune rencontre n'a eu lieu en novembre.

11-12-244 10. **RÉSOLUTION D'APPUI À LA MRC DE BROME-MISSISQUOI POUR LE PROJET INTERNET HAUTE VITESSE**

CONSIDÉRANT QUE seules deux entreprises, soit Xplornet Communications et Télécommunications Xittel, ont déposé chacune une proposition dans le cadre de l'appel de propositions de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de Xplornet Communications est pour la desserte de l'ensemble des zones de l'appel, incluant la « zone résiduelle » et la « zone de 10 % » et que la proposition de Télécommunications Xittel est pour les zones 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9 et 10;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Brome-Missisquoi recommande favorablement au ministère dans le cadre du programme Communautés rurales branchées l'entreprise Télécommunications Xittel pour les zones 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 10 et Xplornet Communications pour la zone 6, la zone résiduelle et la zone de 10 %;

CONSIDÉRANT QUE : que la Zone 1 (rue Pelletier Sud) se situe sur le territoire de la Municipalité de Saint-Armand;

CONSIDÉRANT QUE : l'étude de couverture, réalisée par la firme Yuvo, estime que 10 % des adresses situées dans les zones où le service sans fil existe déjà ne peuvent recevoir le signal pour des raisons de topographie ou de présence de végétation;

**Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu**

D'appuyer la recommandation de la MRC au MAMROT pour l'octroi du contrat pour la desserte d'Internet haute vitesse à l'entreprise Xittel Télécommunications pour la zone 1 située sur le territoire de la municipalité de Saint-Armand et Xplornet Communications pour la zone résiduelle et la zone du 10 % du territoire de Brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

11-12-245 11. **AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS RM 330 ET RM 460 APPLIQUÉS PAR LA S.Q.**

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Marielle Cartier, à l'effet qu'elle ou un autre membre de ce Conseil proposera l'adoption du règlement devant porter le numéro 114-12, RÈGLEMENT RM 330, RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT. Une dispense de lecture est demandée.

11-12-246 Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Marielle Cartier, à l'effet qu'elle ou un autre membre de ce Conseil proposera l'adoption du règlement devant porter le numéro 115-12, RÈGLEMENT RM 460, RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES. Une dispense de lecture est demandée.

12. **RAPPORT DU CHEF POMPIER**

- Un projet d'entente d'aide mutuelle doit être envoyé à la municipalité de Venise-en-Québec.
- Une rencontre du comité incendie est à prévoir pour février 2012.
- Le brunch de Noël s'est avéré un succès.
- Une collecte de sang, organisée par la GRC et la SQ, aura lieu le 8 décembre prochain à Saint-Sébastien.

11-12-247 13. ADOPTION DU BUDGET DU SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : le conseil adopte le budget pour la protection contre l'incendie pour l'exercice financier 2012 qui se résume comme suit :

Budget d'opération des pompiers :	120 552.08\$
Budget d'opération des premiers répondants :	15 655.50\$
Location garage :	7 875.00\$
Budget d'immobilisations :	25 515.00\$
TOTAL :	<u>169 597.58\$</u>

La part de la Municipalité de Saint-Armand : 69,90 % soit 118 545.26\$.

ADOPTÉ

14. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Rien à signaler.

15. HORAIRE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE POUR 2012

Vérifier certaines dates de cueillettes avec Monsieur Jacques Pelletier.

11-12-248 16. ENTENTE AVEC L'ORGANISME DU BASSIN VERSANT DE LA BAIE MISSISQUOI CONCERNANT LE PROJET DE REVITALISATION DES BERGES DE LA BAIE MISSISQUOI

CONSIDÉRANT le projet de revitalisation des berges de la baie Missisquoi initié par la Municipalité de Saint-Armand en partenariat avec l'Organisme du Bassin Versant de la Baie Missisquoi (OBVBM) ;

CONSIDÉRANT QUE : depuis les inondations survenues au printemps 2011, le projet initial, et plus modeste, ne correspond plus à la réalité actuelle ;

CONSIDÉRANT QUE : ce projet initial a été révisé afin qu'il soit plus complet et davantage représentatif de la réalité de « l'après-inondations » ;

CONSIDÉRANT QUE : OBVBM a pour mandat d'améliorer les conditions de l'eau du Lac Champlain ;

CONSIDÉRANT QUE : OBVBM est l'organisme ayant la gestion budgétaire du projet ;

CONSIDÉRANT QUE : OBVBM est un organisme à but non lucratif et que celui-ci a besoin de fonds pour mener son projet à terme ;

CONSIDÉRANT QUE : Hydro-Québec a confirmé son engagement à une contribution financière avec montant de 50 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE : d'autres partenaires auront l'opportunité de joindre leur contribution financière au projet ;

CONSIDÉRANT QU' un compte en fidéicomis sera ouvert par l'OBVBM pour le projet ;

CONSIDÉRANT QUE : les travaux se feront sur les terrains appartenant à la municipalité de Saint-Armand et que celle-ci sera responsable de la stabilité et de la pérennité des ouvrages ;

En conséquence ;

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand s'engage à contribuer au projet de revitalisation des berges du Lac Champlain à Saint-Armand, dans le secteur Philipsburg, pour un montant maximum de 200 000 \$ et que le montant sera versé graduellement au compte mentionné dans le préambule, sur présentation de factures.

ADOPTÉ

11-12-249

17. MANDAT AU CONSEILLER JURIDIQUE AFIN DE PRÉPARER L'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ, L'OBVBM ET LE GROUPE SYNERGIS

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : Me Elaine Francis soit mandatée pour préparer une entente ou vérifier une ébauche préparée par les parties concernées.

ADOPTÉ

18. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

19. DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC DANS LA CAUSE DE JOSEPH ET URBAIN SWENNEN S.E.N.C. CONTRE LA C.P.T.A.Q.

Le tribunal Administratif du Québec accueille le recours de Joseph et Urbain Swennen S.E.N.C. et infirme la décision de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

11-12-250

20. ATELIER DE FORMATION « COMMENT PRÉPARER UN DOSSIER D'INFRACTION »

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : l'inspecteur en bâtiment, Luc Marchessault, est autorisé à s'inscrire à la formation « comment préparer un dossier d'infraction », offerte par Paradis, Lemieux, Francis, avocats, au coût de 284.81 \$ taxes incluses, plus les frais de repas et de déplacement.

ADOPTÉ

21. FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-LOURDES - BILAN FINANCIER - SPECTACLE DU 22 OCTOBRE 2011

Le bilan financier du spectacle « Nathalie et ses boys » est déposé ainsi qu'un document remerciant les commanditaires dont la Municipalité de Saint-Armand. Un montant de 7 045.21 \$ a été remis à la Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes.

22. RAPPORT DE LA MRC

Monsieur le Maire fait son rapport.

23. DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'ALBUM DE FINISSANTS 2012 DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MASSEY-VANIER
- Aucune participation.
- 11-12-251 24. DEMANDE DE COMMANDITE POUR UN ÉVÈNEMENT DU PÈRE NOËL À LA LÉGION CANADIENNE
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu
- QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de participer financièrement à l'évènement du Père-Noël pour les enfants de Saint-Armand, organisé par la Légion Canadienne et la Station Communautaire, avec un montant de 1 000 \$.
- ADOPTÉ
- 11-12-252 25. APPUI À LA PÉTITION POUR LA SAUVEGARDE DE LA RIVIÈRE YAMASKA
- Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu
- QUE : les membres du Conseil municipal acceptent d'appuyer la pétition pour la sauvegarde de la rivière Yamaska et d'afficher le logo de la municipalité sur la page du site web de la pétition.
- ADOPTÉ
26. NOMINATION D'UN PORTEUR DE DOSSIER « SAINES HABITUDES DE VIE » AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER À LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
- Aucune participation.
- 11-12-253 27. ACHAT DU LOT NUMÉRO P-2-A
- Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu
- QU' : une offre soit faite à Mesdames Lessard pour l'achat d'une partie du lot 2-A du cadastre du Village de Philipsburg;
- QUE : ladite offre soit faite au montant de 6 300 \$ (évaluation) plus 1 289.59 \$ (servitude non réglée);
- QUE : la municipalité de Saint-Armand paie les frais d'arpentage et les frais de notaire nécessaires à la transaction;
- QUE : le maire, Réal Pelletier, et la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à la transaction.
- ADOPTÉ
28. VARIA
- 11-12-254 ACTIVITÉS PLEIN AIR PHILIPSBURG INC.
- Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu
- QUE : Activités Plein Air Philipsburg inc. soit autorisé à utiliser la descente du quai municipal en cas d'urgence seulement.
- ADOPTÉ

11-12-255 VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand adhère à « Villes et Villages en santé ».

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS 20H55

Marie-Hélène Batchelor: Les trous bouchés sur la rue South sont débouchés. Le propriétaire au coin de La Falaise et de la 6^e avenue (Madeleine Guay) n'a pas de poubelle conforme.

Lise Bourdages : Le système d'alarme à la Station Communautaire doit être programmé pour les employés pour le sous-sol. Y aura-t-il une consultation avant l'élargissement des avenues.

Colette Litjens : De l'eau s'accumule sur le pont du chemin Bradley

Lorraine Lasnier: J'ai téléphoné pour le petit lac, je n'ai pas vu l'inspecteur, le lac est trop haut.

11-12-256 29. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 21H25.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier